



**UNION DÉPARTEMENTALE**  
**SAPEURS ■ POMPIERS**  
DOUBS

## **PROCES-VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION**

**du lundi 8 avril 2019 à 18h45**

**salle 303 à la direction départementale**

### **OUVERTURE DE LA SEANCE à 18h45**

**Administrateurs Présents** : Emile JEANNIER, Patrick PETITCOLIN, Dominique ROUHIER, Frédéric MAURICE, Jean-Pascal CAILLAUD, Didier BILLOD, Charles CLAUDET, Fabrice DIUBI, Pierre DORIER, Florian CORDIER, Florian ROUHIER, Jean-Louis JOUILLEROT, Bernard BECOULET (stagiaire avec voix consultative)

**Administrateur absent** : Julien GROSJEAN, François COMTE, Christian HERARD, Jean-Jacques ROULLOT.

### **Administrateurs Excusés (procuration):**

Olivier DUDO (procuration à Didier DUDO),  
Fabrice ZILL (procuration à Jean-Pascal CAILLAUD),  
Samuel RESTELLI (procuration à Frédéric MAURICE),

**Invités présents** : Madame HUOT cabinet la Comptabilité, Emmanuelle BIGUENET,

**Invités Excusés** : Sylvain RICHARD,

### **Décès depuis le dernier CA :**

**Hors service** : Mme Solène CARTON du CIS Saône-Mamirolle

**Un moment de recueillement est demandé par le PUD**

## **Commission FINANCES (par D ROUHIER) :**

Présentation des comptes de résultat par le Cabinet la Comptabilité 2018.  
Discussion autour du bilan commercial et des charges salariales.

Cette année un déficit sur le compte de résultat ouvre un débat sur les actifs à faire passer au bilan afin de gommer ce résultat négatif. Les avis sont partagés entre la nécessité pour l'association de continuer à investir pour l'avenir, et une augmentation de dépenses non prévues qu'il faudra encadrer.

Une partie du déficit a été comblé par l'intégration de la provision de 16 000 €, fruit de la collecte ODP dédiée aux pupilles du département.

Il est demandé de favoriser le détail analytique de sorte que les dépenses engagées ne dépassent jamais les sommes allouées sur le prévisionnel. C'est ce sur quoi travaille Emmanuelle BIGUENET avec le cabinet, mais qui ne prendra effet qu'au second semestre 2019, dès lors qu'Edith MICHEL AMADRY aura cessé ses fonctions de comptable à temps partiel.

Un bilan sera réalisé en juin afin de mesurer le niveau d'engagement financier de l'association par familles de dépenses. Ce travail n'a jamais été réalisé faute d'avoir à temps tous les éléments.

Question de Patrick PETITCOLIN : sur quelle convention travaillons-nous ? Il est précisé par le Cabinet que nous ne pouvons travailler que sur une seule convention. Une recherche en ce sens sera effectuée afin de clore définitivement ce chapitre.

Il est sans doute possible d'interroger les services fiscaux sur le régime applicable à notre association mais c'est un risque dont nous ne mesurons pas le résultat à terme.

Présentation par Jean Pascal CAILLAUD sur l'évolution de la cotisation 2020.

Information par le PUD du versement de la subvention par le SDIS 25 pour 2019

## Informations diverses et dossiers en cours

Rappel des règles du RI en matière d'élection et notamment que les amicales excusées donnent pouvoir à une autre amicale et pas à un administrateur. Le cas échéant, un administrateur qui représente son amicale peut ainsi être dépositaire d'une et une seule procuration d'amicale.

## Questions diverses

RAS

**La séance est levée à 20h45**

Capitaine Jean-Pascal CAILLAUD  
Secrétaire Général UOSP 25



Le Président, Frédéric MAURICE

